

## CR de la réunion du CS du CNRS, les 24-25 janvier 2011, par les élus au CS

Les points principaux abordés lors de ce Conseil scientifique ont été :

- Une information sur le bilan de la campagne 2010 de recrutement
- Un échange très instructif avec la direction du CNRS : Alain Fuchs (président du CNRS), Xavier Inglebert (directeur général délégué aux ressources) et Joël Bertrand (directeur général délégué à la science), sur des questions débattues actuellement.
- La création de groupes de travail par le CS
- Un bilan de la mandature du précédent CS
- Une discussion sur l'interdisciplinarité

**Le bilan de la campagne 2010 de recrutement** a été présenté par Christine d'Argouges (DRH).

404 recrutements au total (5 de + que postes ouverts), dont 293 CR2, 92 CR1, 366 DR2 (dont 349 en interne) (en forte augmentation) et 2 DR1 (on rappelle que les promotions DR2--> DR1 ne sont pas des recrutements).

L'âge moyen de recrutement DR2 externe est de ~44 ans, ~46 pour les passages CR1--> DR2.

Le % de femmes recrutées (~33% en 2010) est en augmentation/2009 (mais pour la PES, « *le sex ratio est très défavorable; il faut que les DU suscitent les candidatures* »). 27.5 % des recrutés sont des étrangers (dont un % important d'italien(ne)s), contre 30% l'an dernier (du point de vue de la direction et aussi des élus, c'est une variation sans grande importance). La direction du CNRS souhaiterait maintenir un % proche de 30, car cette attractivité à l'étranger est un des points forts de la réputation du CNRS. Quelques exemples de la pression au recrutement : en SHS il y avait 32 candidats par poste. A l'INSB : 18 candidats par poste CR2, 14/CR1. En 2011 il y a une augmentation de 8% du nombre de candidats/2009.

Alain Fuchs précise que la possibilité de recruter des CDI au CNRS n'est envisagée qu'à la marge (7 en 2010), pour recruter pendant un temps quelques très bons candidats externes qu'on n'arriverait pas à retenir (par ex avec un poste DR2). Sans pour autant accepter une surenchère salariale que le CNRS n'a pas les moyens de jouer.

### Réunion avec la direction du CNRS.

Dans les jours précédents la réunion du CS, la communauté scientifique s'était fortement émue à la lecture de l'ordre du jour d'une réunion du directoire du CNRS, qui a eu lieu le 25 janv.

Le président du CS, Bruno Chaudret, a donc proposé à Alain Fuchs de discuter de ces questions, avant de passer à l'ODJ (discussion sur le programme d'activités du CS).

Alain Fuchs a déclaré que le document qui avait fait l'objet d'une fuite n'était pas un ODJ exact, validé par le directoire. Le lendemain, on a pu avoir la version officielle de ce document, qui est indiqué ci-dessous en italique. Les passages en petits caractères étaient en plus, dans le document ayant fuité.

### Version finale de l'ODJ du séminaire de direction du 25 janvier (en italiques)

*1- Comment raccourcir les chaînes hiérarchiques et renforcer le sentiment d'appartenance des agents au CNRS ? Comment avoir une vraie autorité sur les agents du CNRS ?*

*2-Le CNRS entre dans les FCS porteuses d'IDEX, comment co-piloter nos UMR ? Comment les insérer dans d'éventuels collègiums, OSU ou autres morceaux des futures universités de recherche ?*

*3- Comment être capable de rénover, de remettre à plat régulièrement (tous les 7 à 10 ans) nos UMR ?*

*4- Les relations entre le Comité National et la gouvernance. Quelle méthode adopter pour mener en douceur le comité national vers ses vraies missions d'évaluation et non pas de cogestion ?*

*5-Le CNRS post IDEX : quelle valeur a-t-il pour le pays, à quoi sert-il ?*

*Même à la lecture de la version officielle, on voit qu'il y avait bien matière à s'alarmer. Par ailleurs, on peut considérer que les parties supprimées dans le document final correspondaient bien à la façon de penser d'un responsable du CNRS.*

A une question sur le fait que le nombre d'UMR risque d'être significativement réduit (comme c'est actuellement le cas pour les unités INSERM), la réponse d'A. Fuchs s'est voulue rassurante : il n'est pas question de diminuer de 50% le nombre d'UMR. Une interprétation de cette réponse est que *le nombre d'UMR va bien être diminué*, mais de moins de 50%. Sera-ce, comme à l'INSERM, entre 20 et 30% ?

Une autre question portait sur la difficulté d'avoir une politique scientifique au niveau des UMR si les structures déterminantes en France étaient celles issues du processus "Grand Emprunt" (Labex et Idex). A.

Fuchs a encore fait une réponse qui se voulait rassurante, mais ne l'était guère. Il a d'abord martelé que les structures importantes pour la recherche étaient les UMR (qui sont environ un millier), et qu'elles ne pouvaient être que cogérées par le CNRS et les Universités. La direction ne veut pas que les LABEX et IDEX soient immédiatement, pour l'instant, de nouvelles structures de décision pour la recherche. Mais, et c'était là toute l'ambiguïté de la réponse, si elles marchent bien, elles le deviendront. Si des sommes importantes ont été injectées dans la recherche, c'est bien aussi, pour modifier les structures et leur fonctionnement. Sans le dire explicitement, *la direction du CNRS confirme donc que les UMR risquent fort d'être appelées à passer la main aux Labex et Idex.*

A une question sur les personnels non-chercheurs et la nécessité « d'avoir une vraie autorité sur les agents du CNRS », Xavier Inglebert répond que la RGPP (*Révision Générale des Politiques Publiques*) est en cours, et qu'elle est utile. Il rappelle que dans d'autres administrations, des fermetures de postes ont eu lieu après audit par des cabinets externes. Au CNRS, nous devrions nous estimer heureux que l'audit soit effectué par l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la recherche (IGAENR), qui a déjà effectué le même audit à l'INRA. L'opération a été lancée à l'automne 2010, avec une première enquête sur les personnels remplissant des "fonctions support" (délégations régionales), dont les résultats ont été transmis à l'IGAENR. La pression sur l'emploi va augmenter dans les années qui viennent, « puisque l'on travaille à enveloppe fermée ». Implicitement, la stagnation des moyens globaux, voire leur réduction, apparaît donc pour X. Inglebert comme une fatalité inéluctable<sup>1</sup>. Il y aura donc bien réduction des « fonctions support ». D'autres phases pourraient suivre concernant la fonction soutien (formation permanente et l'information scientifique et technique dans les délégations), puis les ITA des labos.

Quant à l'extension au corps des chercheurs des réductions du nombre de postes, sous couvert de la RGPP, la réponse censée être rassurante est : « *Je ne crois pas qu'il y ait de système de restructuration qui puisse fonctionner sur la coercition, il n'est pas question de redéployer les chercheurs.* » Cette réponse est peu convaincante : des méthodes contraignantes, de fait, ne sont-elles pas en train d'être mises en place pour les ITA ?

A une question sur le fait que le Comité National continue d'évaluer les unités de recherche, c'est-à-dire assurent le suivi à long terme et une fonction de conseil à l'évolution, fonctions non assurées par l'agence de notation qu'est l'AERES mais considérées comme essentielles par le Comité National, voilà la réponse de Joël Bertrand : l'évaluation des personnels est une prérogative du CN. De même pour le rapport de conjoncture. Nous serions suicidaire de vouloir nous passer des 1100 experts du CN qui travaillent à titre gracieux. Pourquoi voudrions-nous nous en passer ? (personne n'avait posé cette question...). L'évaluation des structures ? Elle relève de l'AERES. L'AERES existe il faut faire avec et l'améliorer.

Horst Stöcker est alors intervenu pour commenter les réformes actuelles en Allemagne. Il est membre du CS mais fait aussi partie du comité exécutif de l'association Helmholtz.. Cet organisme de recherche emploie environ 30 000 personnes en Allemagne en physique chimie biologie, un chiffre important quand on le compare au CNRS (qui emploie 26000 personnes dans un périmètre plus large incluant les SHS). Les fondations Helmholtz ont la capacité à avoir une politique scientifique puisque 30 à 40% de leur budget est consacré au fonctionnement + investissements, contre moins de 20% pour le CNRS. H. Stöcker a commenté ainsi l'initiative d'excellence lancée en 2006 en Allemagne. Les « universités d'excellence » ont reçu des financements pour 5 ans, ce qui leur a permis de recruter des personnels présumés excellents, pour cette durée. Ces universités sont maintenant très préoccupées par l'avenir de ces opérations pour lesquelles elles n'ont pas de financement pérenne. C'est ainsi que les universités d'excellence allemandes se trouvent en difficulté et, estime-t-il, ne pourront pas s'en sortir toutes seules. Helmholtz, qui finance sur 20 ans de grosses structures, s'en sort bien mieux. La solution qui semble s'imposer est celle d'un partenariat entre Universités et organismes de recherche. Ce partenariat est mieux développé en France, à travers les UMR, qu'il ne l'est en Allemagne. Mais pour combien de temps ? Un partenariat fort n'est pas envisageable si un des partenaires est très affaibli, ce qui est pourtant en train de se dessiner en France.

### **Préparation des concours chercheurs 2011.**

Le CS a validé les nominations de membres aux jurys d'admission de DR1, et élargi à des experts d'autres commissions, les jurys d'admissibilité.

### **Autorisation à concourir pour contribution notoire à la recherche en vue d'un recrutement DR2**

Une vingtaine de demandes, souvent par des jeunes souhaitant concourir un an plus tôt que les délais

---

<sup>1</sup> Cette *résignation* à voir fondre les moyens du CNRS semble partagée par Alain Fuchs. A propos d'une question sur le préciput de l'ANR, A. Fuchs a dit que, pour qu'une UMR ait une politique scientifique, l'important c'est la volonté, non le soutien de base. Pour les moyens, le soutien de base n'est pas déterminant, il peut être remplacé par le préciput ANR...

habituels. Etant donné la pression sur les recrutements DR2, le CS a estimé qu'il fallait que la contribution soit réellement exceptionnelle pour que la demande soit jugée recevable.

**Proposition de nomination au conseil de l'AERES par les instances d'évaluation du CoNRS.** Les élus au CS souhaitent que ces représentants défendent les positions suivantes à l'AERES : 1) suppression de la note finale de l'AERES. 2) Participation au comité de visite de membres de toutes les sections du CNRS concernées, et pas seulement la principale. 3) Participation au comité de visite d'un représentant des ITA. 4) signature du rapport du comité de visite par le président de ce comité (sans réécriture par la direction de l'AERES).

Cinq personnes avaient fait acte de candidature. Les 3 ayant reçu le plus de votes de membres du CS sont Hélène MONE (membre du CS), Pierre GILLIOT (secrétaire général de la CPCN) et Gilles BOETSCH, président du précédent CS du CNRS. Ces noms feront partie d'une liste plus longue dans laquelle le ministère fera son choix.

### **Propositions de groupes de travail**

Pour augmenter la capacité de proposition du CS, Bruno Chaudret propose la mise en place de plusieurs groupes de travail internes au CS, qui prépareront un document succinct servant d'appui à une discussion approfondie avec la direction du CNRS. Le CS retient la création de quatre groupes qui travailleront respectivement sur la recherche en biologie (coordinateur : Giuseppe Baldacci), les partenariats recherche académique-recherche industrielle (Patrick Maestro), les TGIR (François Bonnarel) et le devenir des UMR au regard des nouvelles structures de recherche et de financements (Laurence Eymard).

### **Echange avec le président (Gilles Boetsch) et la secrétaire scientifique (Pascale Gillon) du CS du précédent mandat.**

G. Boetsch a défendu ce qui a été la ligne de conduite du précédent CS : Défendre les personnels, l'ensemble des savoirs et les UMRs. Cela fut très difficile, mais il estime avoir limité la casse. Il lui est rappelé que le découpage du CNRS en Instituts (juin 2008) s'est fait avec l'accord du CS, ce qui est contesté, GB, Pascale Gillon et Jean-Marc Douillard rappelant un grand nombre de votes négatifs sur cette question. GB rappelle que le découpage eut été pire sans l'action du CS.

S'ensuit un long débat d'où on peut retenir l'intervention d'une collègue de Tarragone, qui indique que vu de l'étranger, le CNRS ses UMR sont considérés comme un très bon système, qui fait la force de la recherche. Ce qui n'empêche que ce dispositif pourrait être complété (et non coiffé) par d'autres dispositifs plus favorables à l'innovation industrielle.

### **Discussion sur l'interdisciplinarité**

Cette discussion a commencé avec un rapport de **Marc Lucotte (Univ. du Québec à Montreal)** qui avait participé à un groupe de travail sur ce sujet dans le précédent CS. Quelques phrases clé :

L'interdisciplinarité doit être proposée, jamais imposée.

Ca ne sert à rien de construire un pont s'il n'y a pas de rivière à traverser.

L'interdisciplinarité doit être une démarche scientifique pour résoudre un problème, pas la réponse à une mode. Il doit y avoir un objet de recherche défini en commun, permettant une expertise collective.

Ex : les villes à l'heure des changements climatiques ; le SIDA ; violence et banlieues

M. Lucotte recommande la lecture d'un article de Larivière et Gingras 2008 sur interdisciplinarité.

Le CS souhaite que ce rapport puisse faire l'objet de diffusion par le CNRS (par son mensuel, par exemple).

Ce rapport a été suivi d'une discussion riche avec de nombreuses interventions.

G Boetsch a indiqué que le précédent CS avait beaucoup travaillé sur l'interdisciplinarité, et fait des propositions, mais elles n'ont pas été entendues, et il n'y a pas eu d'augmentation des financements jugée sérieuse par le CS précédent. La décision de la direction de ne plus procéder mettre en place des jurys interdisciplinaires a été critiquée.